

“ Doué d’une habileté rare pour briser les partis, lord Sydenham n’avait pas eu l’idée d’élever un parti puissant sur les ruines qu’il avait faites: il ne pouvait supporter la pensée qu’il y eût d’autre parti que le parti Sydenham. Il est arrivé qu’à sa mort, et il en eût été de même par son retour en Angleterre, il ne se trouvait pas de parti prépondérant capable de fournir les éléments d’un gouvernement fort. Le cabinet, appelé Conseil exécutif, qu’il laissa en office, était composé de matériaux hétérogènes; il manquait de cohésion, il manquait d’uniformité d’opinions et de vues, il lui manquait un chef; il n’avait comme corps aucune confiance en lui-même, et comme conséquence naturelle il ne pouvait rencontrer la Chambre d’Assemblée avec l’assurance d’y commander une majorité. C’était un bon cabinet pour lord Sydenham, qui était son propre premier ministre, mais pour un gouverneur-général qui désirait jouer le rôle de représentant de la Couronne, et par conséquent gouverner au moyen de ministres responsables, le Conseil exécutif laissé par lord Sydenham ne pouvait être considéré comme effectif.”¹

La session s’ouvrit le huit septembre. Dans son discours d’ouverture, le gouverneur fit allusion à la naissance du Prince de Galles, au traité d’Ashburton,² qui venait d’être conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; il annonça que le gouvernement de Sa Majesté avait rempli la promesse faite par lord Sydenham de garantir l’emprunt que la Province avait en vue d’effectuer; mais la déclaration qui fut reçue avec le plus de satisfaction c’est que Son Excellence avait intention de proposer dans le cours de la session des modifications à quelques-unes des grandes mesures passées dans la session précédente, entre autres celle de l’établissement des conseils de district, et celle de l’éducation.

On s’aperçut dès l’ouverture de la session que les ministres redoutaient un vote de non-confiance, et bientôt le bruit courut que des négociations étaient entamées dans le but de faire entrer quelques nouveaux membres dans l’administration. En attendant, M. Neilson fit nommer un comité chargé de faire une enquête sur les outrages commis aux élections de Terrebonne, Montréal, Vaudreuil, Rouville, Chambly et Beauharnois, et M. Leslie introduisit un bill pour restituer la franchise électorale

1. Wakefield, lettre au *Colonial Gazette* de Londres, 1842.

2. Le traité d’Ashburton se trouve en tête des actes de la session de 1843. Les négociations relatives à ce traité sont consignées dans les *Sessional Papers of the House of Commons*, en Angleterre, 1843, vol. 61.